
Communiqué

UNE NOUVELLE RÉSERVE DE PARC EN L'HONNEUR DE DUFF ROBLIN

Le vendredi 7 décembre 2007

Winnipeg, MANITOBA – On établira bientôt une nouvelle réserve de parc Duff Roblin grâce à un investissement de 3,2 millions de dollars, qui comprend une contribution de 2,1 millions de dollars des gouvernements du Canada et du Manitoba dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba. Le reste du financement viendra de la province du Manitoba.

Cet investissement a été annoncé aujourd'hui par l'honorable Gary Doer, premier ministre du Manitoba, l'honorable Vic Toews, président du Conseil du Trésor, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, l'honorable Duff Roblin, ancien premier ministre du Manitoba, et M. Bill Norrie, président du conseil consultatif du canal de dérivation.

« Les résidents du Manitoba pourront profiter de cette nouvelle réserve de parc pour s'adonner à d'agréables loisirs, comme la bicyclette, la marche et la luge, tout en ayant une vue imprenable sur l'impressionnant canal de dérivation agrandi, a déclaré le premier ministre Doer. Nous croyons avoir créé une destination dont tous les Manitobains pourront être fiers et que ces derniers visiteront avec plaisir. »

« Duff Roblin nous rappelle ce qu'être visionnaire signifie, a indiqué le ministre Toews. En véritable homme d'action, Duff a vu ce qui pourrait être accompli et a inspiré une province entière. Le gouvernement du Canada est fier de souligner les réalisations de ce grand homme en établissant la nouvelle réserve de parcs Duff Roblin. »

La réserve de parc Duff Roblin actuelle, située près du périmètre nord de Winnipeg, a été créée pour souligner deux jalons importants du Manitoba : la construction d'un dispositif de contrôle des inondations pour la ville de Winnipeg et l'établissement d'un réseau provincial de parcs, qui sont tous deux attribuables à la vision de l'honorable Duff Roblin, un politicien fort respecté du Manitoba, qui a occupé les fonctions premier ministre de 1958 à 1967.

La nouvelle réserve de parc Duff Roblin sera relocalisé à l'emplacement de la structure de contrôle de l'entrée du canal de dérivation, à St. Norbert, dans le cadre des efforts déployés afin d'appuyer les occasions qui se présentent sur les plans récréatif et économique le long du canal agrandi. L'établissement du nouveau parc prévoit principalement l'installation

d'infrastructures, comme des aires et des abris pour pique-nique, des sentiers pédestres et cyclables, des toilettes, des buvettes, des lieux de pêche, des supports à vélos, une piste de luge et un stationnement. On procédera également à l'aménagement paysager des lieux. Environ 25 000 résidents et touristes devraient visiter le parc agrandi à son nouvel emplacement.

Dans le cadre de l'entente initiale du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba, annoncée en 2004, un total de 120 millions de dollars ont été investis dans les collectivités du Manitoba. Cette année, les gouvernements du Canada et du Manitoba et les administrations locales investissent en parts égales un montant supplémentaire de 25 millions de dollars dans le FIMR, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Ces fonds additionnels portent à 145 millions de dollars l'investissement fédéral et provincial total et la contribution de contrepartie des administrations locales.

De ces fonds, 80 p. 100 sont destinés aux collectivités comptant moins de 250 000 habitants, notamment 198 municipalités et 50 conseils communautaire non constitués en municipalité des régions rurales et du Nord du Manitoba. Les 20 p. 100 restants iront aux collectivités de plus de 250 000 habitants.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les projets d'infrastructure du Canada et du Manitoba, veuillez consulter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et www.infrastructure.mb.ca.

-30-

Fiche d'information ci-jointe

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES
RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ
COMMUNIQUER AVEC :
Jana Lerner, coordonnatrice des communications
Secrétariat d'Infrastructures Canada-Manitoba
Winnipeg (Manitoba)
(204) 945-8778
Sans frais : 1-800-268-4883
Site Web du secrétariat : www.infrastructure.mb.ca

John Thorpe, coordonnateur des
communications
Gouvernement du Manitoba
Winnipeg (Manitoba)
(204) 945-4997
Site Web du gouvernement du Manitoba :
www.gov.mb.ca

Lee Gregg, agent des communications
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Winnipeg (Manitoba)
(204) 983-0701
Sans frais : 1-888-338-9378
Site Web de DEO : www.deo.gc.ca

FICHE D'INFORMATION

LA NOUVELLE RÉSERVE DE PARC DUFF ROBLIN

Le parc Duff Roblin actuel, qui s'étend sur 69 acres (28 hectares) à proximité du périmètre nord de Winnipeg, a été inauguré le 4 juin 1999. La nouvelle réserve de parc Duff Roblin, qui sera relocalisée près de la structure de contrôle de l'entrée du canal de dérivation, à St. Norbert, aura une superficie de 138 acres (56 hectares).

Le développement à long terme du parc proposé s'effectuera par étapes. La première phase du projet, qui devrait coûter 3,2 millions de dollars, sera financée comme suit :

- Gouvernement du Manitoba : 1,1 million de dollars
- Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) Canada-Manitoba : 2,1 millions de dollars (700 000 dollars du gouvernement du Canada et 1,4 million de dollars du gouvernement du Manitoba).

La première phase prévoit la construction d'un stationnement, d'aires et d'abris pour pique-nique, de sentiers pédestres et cyclables, de toilettes, de buvettes, de lieux de pêche, de supports à vélos et d'une piste de luge, ainsi que l'aménagement paysager des lieux. Dans les phases subséquentes, on envisage de construire une rampe de mise à l'eau d'embarcations, un centre d'interprétation et une tour d'observation. Des sentiers seront construits près de la structure de contrôle de l'entrée du canal de dérivation pour relier la nouvelle réserve de parc au sentier transcanadien et à la Crow Wing Trail.

Peu de visiteurs se rendent à la réserve de parc actuelle en raison de la situation isolée et relativement éloignée de cette dernière. En déplaçant le site, on espère y attirer environ 25 000 touristes et résidents du Manitoba. Les visiteurs pourront également voir la structure de contrôle de l'entrée du canal de dérivation et comprendre l'importance de cette infrastructure qui protège Winnipeg des inondations.

On conservera le parc actuel, situé près du périmètre nord de Winnipeg, et on en fera une étape pour les visiteurs dans le cadre du plan global de loisir relatif au canal agrandi.

Dans les prochaines semaines, Manitoba Conservation annoncera un processus de consultation publique en vertu de la loi sur les parcs provinciaux (*Provincial Parks Act*) au sujet de la relocalisation et de la désignation permanente proposées pour le parc. On prévoit mener ce processus à terme d'ici le printemps afin de pouvoir procéder aux travaux d'amélioration du nouveau site à l'été 2008.